

## EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 15 DECEMBRE 2022

Le Conseil Municipal de la VILLE DE DENAIN s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à dix-huit heures, sur la convocation et sous la Présidence de Madame Anne-Lise DUFOUR-TONINI, Maire.

Date de Convocation : 9 Décembre 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 24

Etaient présents : MM. DUFOUR-TONINI, LEMOINE, CHERRIER, MOHAMED, AUDIN, DERGHAL, MIRASOLA, CRASNAULT, THUROTTE, DUPONT, ATTEN, CARTA, CYBURSKI, BELLEGUEULE, DUCHEMIN, ANDRZEJCZAK, CARPENTIER-BORTOLOTTI, TONNEAU, AMOURI, SANCHEZ, DANDOIS, BRAILLY, HOCHART, BOUTON.

Ont donné pouvoir : Madame RYSPERT (*pouvoir à Madame THUROTTE*), Monsieur DERUELLE (*pouvoir à Madame LEMOINE*), Monsieur BIREMBAUT (*pouvoir à Monsieur CHERRIER*), Madame DENIS (*pouvoir à Monsieur DUCHEMIN*), Madame THOMAS (*pouvoir à Madame CARTA*), Madame BOUCHEZ (*pouvoir à Madame DUFOUR-TONINI*), Monsieur FEDDAL (*pouvoir à Monsieur TONNEAU*), Madame GAJDA (*pouvoir à Monsieur HOCHART*), Monsieur VANDENDOOREN (*pouvoir à Monsieur BRAILLY*).

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur SANCHEZ.

## DELIBERATION N° 23 : AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACQUISITION DE VÉLOS ET TROTTINETTES ÉLECTRIQUES. DÉCISION D'ATTRIBUTION.

### EXPOSE DU RAPPORTEUR

Le Conseil Municipal a voté le 10 décembre 2021, la mise en place d'une aide financière pour l'acquisition de vélos et de trottinettes.

Pour rappel, le montant de l'aide attribuée pour un vélo ou une trottinette éligible est plafonné à 25 % du prix d'achat.

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- Une copie du courrier de la Communauté d'Agglomération attestant l'octroi de l'aide intercommunale,
- La fiche contact et attestation sur l'honneur signée,
- Une copie de la facture de l'équipement acheté,
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Un RIB.

L'aide est octroyée sans condition de ressource, dans la limite d'achat d'un seul équipement par foyer. Tous frais engagés pourront être récupérés en cas de non-respect des conditions fixées.

Une enveloppe dédiée à l'aide à l'acquisition de vélos et trottinettes de 25 000 € est prévue au budget 2022. Cette aide est cumulable avec les autres aides existantes (CAPH, Etat...). L'aide sera d'une durée d'un an, renouvelable sur décision expresse de l'assemblée délibérante.

La liste suivante regroupe les demandeurs ayant transmis l'ensemble des pièces à fournir :

NOM / Prénom	Type d'équipement	Montant de l'équipement	Montant aide CAPH	Proposition aide ville de DENAIN
CICHOCKI Richard	vélo électrique	999,00 €	300,00 €	150,00 €
TIERTANT Hervé	trottinette électrique	279,89 €	140,00 €	70,00 €

.../...

**DELIBERATION N° 23 DU 15 DECEMBRE 2022**

Envoyé en préfecture le 23/12/2022

Reçu en préfecture le 23/12/2022

Publié le



ID : 059-215901729-20221215-221215DE\_23-DE

<b>FLAMENT Sylvie</b>	vélo classique	399,00 €	150,00 €	75,00 €
<b>LEDUC Maryse</b>	trottinette électrique	299,00 €	149,50 €	74,75 €
<b>BAR Anthony</b>	trottinette électrique	278,95 €	139,50 €	69,75 €
<b>BEAUPUY Hakim</b>	trottinette électrique	598,26 €	150,00 €	75,00 €
<b>COLLIER Marina</b>	vélo électrique	1 899,00 €	300,00 €	150,00 €
<b>DUFOUR Hervé</b>	trottinette électrique	279,86 €	140,00 €	70,00 €
<b>LECLERCQ Béatrice</b>	vélo électrique	159,00 €	79,50 €	39,75 €
<b>BOUILLEZ Monique</b>	vélo électrique	649,00 €	300,00 €	150,00 €
<b>LAVIGNE Jean Pierre</b>	trottinette électrique	299,00 €	149,50 €	74,75 €
<b>CANIPEL Michel</b>	trottinette électrique	319,00 €	150,00 €	75,00 €
<b>LEDUC Virginie</b>	trottinette électrique	299,00 €	149,50 €	74,75 €
<b>LEVERT Bruno</b>	trottinette électrique	549,00 €	150,00 €	75,00 €
<b>BERKANE Marie-France</b>	trottinette électrique	429,00 €	150,00 €	75,00 €
<b>FIEVET Jacky</b>	vélo électrique	1 279,99 €	300,00 €	150,00 €
<b>FLAMENT Jean-Charles</b>	trottinette électrique	319,00 €	150,00 €	75,00 €
<b>DOLPHIN Éric</b>	trottinette électrique	549,00 €	150,00 €	75,00 €
<b>CHAKER Farid</b>	vélo classique	299,99 €	150,00 €	75,00 €
<b>BISIAU Caroline</b>	vélo électrique	1 049,00 €	300,00 €	150,00 €
<b>CHOTIN Mathys</b>	trottinette électrique	319,00 €	150,00 €	75,00 €
<b>DENTZ Sandrine</b>	trottinette électrique	354,99 €	150,00 €	75,00 €
<b>CALLEWAERT Francine</b>	vélo électrique	649,00 €	300,00 €	150,00 €
<b>SOURIS Jean-Claude</b>	vélo électrique	899,99 €	300,00 €	150,00 €
<b>AMEARAY Rachid</b>	trottinette électrique	329,00 €	150,00 €	75,00 €
<b>BERA Florence</b>	trottinette électrique	619,99 €	150,00 €	75,00 €
<b>MIGNOLET Sylvie</b>	vélo électrique	899,99 €	300,00 €	150,00 €
<b>BARILLOT Jacqueline</b>	trottinette électrique	1 375,99 €	150,00 €	75,00 €
<b>GEMBALA Guy</b>	vélo électrique	649,00 €	300,00 €	150,00 €
<b>DOISE Julie</b>	vélo électrique	649,00 €	300,00 €	150,00 €
<b>ZERROUCKI Ali</b>	trottinette électrique	499,00 €	150,00 €	75,00 €
<b>DELVOYE Séverine</b>	trottinette électrique	798,86 €	150,00 €	75,00 €

.../...

# DELIBERATION N° 23 DU 15 DECEMBRE 2022

Envoyé en préfecture le 23/12/2022

Reçu en préfecture le 23/12/2022

Publié le

**SLOW**

ID : 059-215901729-20221215-221215DE\_23-DE

COULON Mélanie	vélo électrique	2 799,00 €	300,00 €	150,00 €
BOUDENIA Ahmed	trottinette électrique	349,00 €	150,00 €	75,00 €
ROSELLE Déborah	trottinette électrique	368,96 €	150,00 €	75,00 €
DERUELLE Sylviane	vélo classique	259,00 €	129,50 €	64,75 €
BAILLEUX Anne	vélo électrique	799,99 €	300,00 €	150,00 €
PETIT Caroline	trottinette électrique	319,00 €	150,00 €	75,00 €
SOURIS Eliane	vélo classique	299,00 €	149,50 €	74,75 €
VARLET Esther	trottinette électrique	239,90 €	120,00 €	60,00 €
MERCHER Jessica	trottinette électrique	249,00 €	124,50 €	62,25 €
MARTEL Cyndie	trottinette électrique	594,96 €	150,00 €	75,00 €
ALLOUI SELAMA Camelia	trottinette électrique	339,00 €	150,00 €	75,00 €
BOUKANDOURA Karima	trottinette électrique	239,90 €	120,00 €	60,00 €
DOUBI Zouina	trottinette électrique	528,96 €	150,00 €	75,00 €

Il est donc proposé au Conseil Municipal, après avis de la Commission Transition Environnementale et Développement Durable du 06 décembre 2022 :

- **D'ATTRIBUER** les aides financières à l'ensemble des demandeurs mentionnés dans la présente délibération.
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer tous documents nécessaires aux décisions d'attribution de ces subventions.
- **DE VERSER** chacune de ces subventions.

L'Assemblée est invitée à se prononcer.

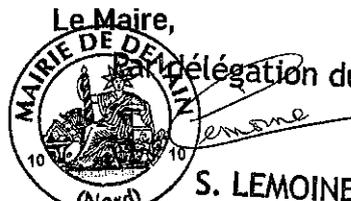
## **DECISION : ADOPTE PAR 31 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS.**

**Se sont abstenus : MM. TONNEAU, FEDDAL.**

Le Secrétaire de séance,

  
T. SANCHEZ.

Pour Extrait Conforme,

Le Maire,  
Par déléguation du Maire  
  
S. LEMOINE  
A.L. DUFOUR-TONINI.

Certifié exécutoire par le Maire, compte-tenu  
de la réception en Sous-Préfecture le.....  
et de la publication le.....